

GROUPE TANGER MED



POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Mai 2026

SOMMAIRE

I- PRÉAMBULE ET VISION STRATÉGIQUE	3
II- PRINCIPES DIRECTEURS	3
III- TYPOLOGIE ET CADRE DE GESTION DES RISQUES	3
01. Typologie des risques	3
02. Dispositif de gestion des risques	4
IV- GOUVERNANCE	4
V- CULTURE DU RISQUE ET AMÉLIORATION CONTINUE	4
VI- RÉVISION ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE	5
VII- APPROBATION DE LA POLITIQUE	5

I-PRÉAMBULE ET VISION STRATÉGIQUE

Dans un environnement en constante évolution, le Groupe Tanger Med place la gestion des risques au cœur de sa gouvernance et de sa stratégie de performance durable.

Le Groupe s'engage à mettre en œuvre un dispositif structuré et évolutif permettant d'identifier, d'anticiper et de maîtriser les risques susceptibles d'impacter ses activités, ses parties prenantes et ses objectifs stratégiques.

Cette démarche contribue à renforcer la résilience du Groupe, à sécuriser ses opérations et à soutenir ses engagements en matière de développement durable.

La présente politique est alignée avec les standards internationaux et les meilleures pratiques, notamment :

- La norme ISO 31000
- La référence COSO ERM

Elle s'applique à l'ensemble des entités du Groupe Tanger, couvrant toute ses activités portuaires, logistiques, industrielles et de services.

II- PRINCIPES DIRECTEURS

La gestion des risques au sein du Groupe Tanger Med repose sur une approche intégrée et proactive fondée sur les principes suivants :

- **Anticipation des risques** : identification proactive des risques émergents et structurants
- **Intégration dans les décisions** : prise en compte systématique des risques dans les processus de pilotage
- **Responsabilisation des acteurs** : implication des entités opérationnelles dans la gestion des risques
- **Approche proportionnée** : adaptation des dispositifs de maîtrise au niveau de criticité
- **Amélioration continue** : évolution régulière du dispositif en fonction des retours d'expérience
- **Culture du risque** : diffusion des bonnes pratiques et renforcement des capacités internes

III- TYPOLOGIE ET CADRE DE GESTION DES RISQUES

01. Typologie des risques

Le Groupe Tanger Med adopte une approche globale de la gestion des risques, couvrant l'ensemble des risques susceptibles d'impacter ses activités et ses objectifs stratégiques, notamment :

- Les risques stratégiques liés aux orientations et aux investissements
- Les risques opérationnels liés aux processus, infrastructures et systèmes
- Les risques macroéconomiques
- Les risques sectoriels
- Les risques financiers
- Les risques réglementaires et de conformité
- Les risques sociaux et liés à la santé et sécurité
- Les risques réputationnels
- Les risques ESG

Cette vision élargie permet d'intégrer pleinement les enjeux de durabilité dans la gestion des risques et d'assurer une meilleure anticipation des évolutions du contexte économique et sociétal.

02. Dispositif de gestion des risques

Le Groupe Tanger Med met en œuvre un dispositif structuré de gestion des risques reposant sur un processus continu d'identification, d'évaluation, de maîtrise et de suivi des risques.

L'identification des risques est réalisée de manière participative, en lien étroit avec les entités opérationnelles, afin de recenser les événements susceptibles d'affecter les activités et les processus. Cette analyse est complétée par une évaluation des risques, fondée sur l'appréciation de leur probabilité d'occurrence et de leur impact potentiel.

Sur cette base, des mesures de maîtrise adaptées sont définies et mises en œuvre. Elles peuvent viser à prévenir la survenance des risques, à en réduire les impacts ou à en transférer les effets lorsque cela est pertinent.

Le dispositif s'appuie par ailleurs sur un pilotage régulier du niveau d'exposition aux risques, à travers des indicateurs dédiés, une cartographie des risques actualisée et un système de reporting permettant d'assurer un suivi efficace des actions engagées.

IV- GOUVERNANCE

La gestion des risques est portée par une gouvernance structurée, garantissant la cohérence et l'efficacité du dispositif.

Les organes de gouvernance assurent la supervision globale et veillent à l'intégration des risques dans les orientations stratégiques. La fonction Risk Management pilote le dispositif, en assure la coordination et accompagne les entités dans la mise en œuvre des pratiques de gestion des risques.

Les entités opérationnelles sont responsables de l'identification, de l'évaluation et de la maîtrise des risques relevant de leurs périmètres d'activité. Elles contribuent activement à l'alimentation et à la mise à jour de la cartographie des risques.

Les fonctions de contrôle interne et d'audit interne complètent ce dispositif en évaluant régulièrement son efficacité et sa maturité.

V- CULTURE DU RISQUE ET AMÉLIORATION CONTINUE

La gestion des risques est une discipline dynamique qui s'appuie sur une culture de la transparence. Cette dynamique repose sur l'évaluation régulière des outils et des méthodes, le renforcement des compétences internes et la valorisation du retour d'expérience issu de la gestion des incidents.

Dans cette perspective, chaque incident fait l'objet d'un retour d'expérience structuré, visant à consolider les dispositifs de prévention, et à adapter les pratiques aux orientations stratégiques du Groupe ainsi qu'aux évolutions de son environnement.

VI- RÉVISION ET MISE À JOUR DE LA POLITIQUE

La présente politique fait l'objet d'une révision régulière afin de garantir son alignement avec les évolutions du cadre réglementaire et les orientations stratégiques du Groupe.

Toute modification significative est soumise à validation par les instances compétentes du Groupe.

VII- APPROBATION DE LA POLITIQUE

La présente politique a été approuvée par le Président du Directoire en date du 30.04.2026

